



Mon coin préféré dans mon village

Le principe :

La commune de St-Angeau organise un concours en 2 catégories (enfants / adultes) réservé aux habitants de St-Angeau.

Tout type de photographie numérique noir & blanc ou couleur, de format libre (panoramique, carré, ou autre) sera accepté.

1. Prendre une photo de son « coin préféré » dans la commune, dans le bourg ou les villages
2. Prendre connaissance du règlement du concours et envoyer sa photo avant le 10/12/2016 à : contact@saint-angeau.fr
3. Écrire quelques lignes expliquant le choix de cet endroit et ce que l'on pourrait faire pour le rendre encore plus agréable.
4. Joindre son nom, prénom, adresse mail, adresse postale, n° de tél.
5. Attendre la décision du jury qui se réunira autour du 20 décembre pour attribuer les 3 prix de chaque catégorie.
6. Assister à la remise officielle des prix le 6 janvier 2017.

Le 1^{er} prix de la catégorie adulte verra sa photo publiée en couverture du prochain bulletin municipal, et toutes les photos (avec l'accord de leurs auteurs) seront mises en ligne sur le site Internet de St-Angeau .

Pour retirer le règlement du concours et pour toute info complémentaire :

Mairie de Saint-Angeau, 2 place Arsène Roudy, 16230 Saint-Angeau

tél : 05 45 39 21 45 / contact@saint-angeau.fr

www.saint-angeau.fr